AMUSEMENTS.

EXCURSION A BATON ROUGE,
Dimanche, 8 septembre 1901,
Par l'Original N. O. Glee Club.

Le train quittera le dépôt I. C. à 8:15 heures a. m. précises. Il fera tous les arrêts réguliers.

Prix de passage pour l'aller et le retour.....$1.00
Chars extra pour les gens de couleur.

1er sept—2f 1 7

TULANE.
OUVERTURE DE LA SAISON
DIMANCHE, 8 SEPT.
M. HENRY GREENWALL
Présente
...THE...
Gay Mr Goldstein,
Introduisant ses 3 Etoiles,
THOS. J. KEOGH, MARY HAMPTON ET GEO. C. BONIFACE, JR.
Sièges Maintenant en Vente.
6 sept—2f

CRESCENT.
Ce soir et toute la semaine.
Matinées MARDI, JEUDI et SAMEDI, à 1 heure
"HERRMAN"
LE GRAND.
Aidé par McWATTERS et TYSON et Compagnie.
La semaine prochaine—MASON et MASON.
1er sept—6f

WEST END
CE SOIR,
TOUTE LA SEMAINE.
Bande de Concert Militaire
DE ROSENBECKER.
LITTLE ELSIE JANIS,
The American Lotus.
JOHN W. WORED
—ET—
MINDELL HASTINGS.
VITAGRAPHE
Et autres Attractions.
23 avril—1y

AVIS.
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M. et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers Surintendant.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 3 Chicago limited	7:15 p m
No 1 fast mail	9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:15 p m
No 1 Louisville Mail	9:35 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 25 Northern Express	9:25 a m
No 35 Dimanche Excursion	9:30 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited	9:40 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:40 p m
No 2 fast mail	7:35 p m
No 26 Northern Express	4:30 p m
No 2 Louisville Mail	7:35 p m
No 36 Dimanche Excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	6:35 p m
Baton Rouge accommodat'n	9:45 a m

DÉPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 3 fast mail	7:25 a m
No 1 fast line	6:30 p m
No 5 limited	8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté	8:55 a m
No 9 Dimanche excursion	9:20 p m

DÉPART.

No 2 fast mail	8:00 p m
No 6 fast line	7:25 a m
No 4 limited	9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	3:20 p m
No 10 Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited	3:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

California and Mex Express	6:45 p m
San Antonio Express	8:35 a m
Houston and N. O. Local	6:10 p m

DÉPART.

N. O. and Houston Local	7:55 a m
San Antonio Express	8:40 p m
California and Mex Express	10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Fort Allen Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:30 a m

DÉPART.

Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Fort Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.
Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE

No 7	8:05 a m

DÉPART.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5	7:45 p m

DÉPART.

No 6	7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5	7:45 p

DÉPART.

No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.
Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:40 p m

DÉPART.
Dimanche seulement.

Alger	8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.
Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.
Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

F. R. Loeber vs James Diggs, procès exécutif de $300.

Germaine M. Rees vs Adolph L. Beltran, séparation de corps et de biens et injonction.

Succession ouverte:
Chas E. Ferguson.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Auco'n.

Comparutions:
Dr H. P. Brisbane, obtention d'argent sous de faux prétextes; Duncan Meyers, outrage.

Acquittés:
Jos. N. Otillio, Isaac Parker, homicide; Bertha Harrison, vol avec effraction.

Envoyé devant la cour criminelle:
John Wright, outrage.

Cour Criminelle de District.

Lawrence Halphen, qui avait été arrêté il y a quelque temps pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes—il prétendait faire des collections pour la compagnie du gaz d'éclairage de la Nouvelle-Orléans—a comparu hier devant le juge Baker, de la cour criminelle de district. Il a été envoyé en prison, n'ayant pu fournir de caution.

James Poindexter, accusé de vol, s'est avoué coupable.

Geo. Bates et Belle Dunn, trouvés coupable d'attaque contre August Maton, ont été condamnés à $5.

Alb. Williams, accusé d'avoir pénétré nuitamment dans une maison, a été condamné à six mois de prison.

FAITS DIVERS.

Meeting chez le Maire.

Le futur Surintendant de Police.

Hier, a eu lieu, dans le salon du maire, une conférence à laquelle assistaient Son Honneur le Maire Capdevielle et les membres du Bureau de Police.

Le meeting, qui n'avait pas été annoncé d'avance, a eu lieu à huis-clos.

Tout ce que l'on a pu savoir de certain, c'était qu'il s'agissait de donner un successeur au chef de police D. Gaster.

Le Bureau de Police, dit-on, a porté son choix sur le capitaine Journée.

La nomination se fera à la réunion régulière du Bureau qui doit avoir lieu mercredi soir.

Une foule de candidatures se sont produites, mais on s'en tient à celle du capitaine Journée dont tout le monde est satisfait.

Vente de lait frelaté.

E. R. Harris, coin des rues Erato et Dryades, a comparu hier devant le recorder Hughes.

Il était accusé d'avoir vendu à Roussarie, de la rue Baronne, du lait dont on avait enlevé l'écume.

Roussarie avait déjà était accusé du même fait; il avait alors déclaré qu'il avait acheté son lait chez Harris. Celui-ci a été condamné à $5 d'amende.

Roussarie sera acquitté, sans nul doute.

Devant le juge Marmouget.

Le dentiste Walter West était accusé hier, devant la Deuxième Cour de Recorder, d'avoir violé l'ordonnance des enseignes sur affidavit de l'officier Funk; ordre d'arrestation a été lancé contre lui par le juge Marmouget.

Deux nègres, Tom Williams et Andrew Brown, ont eu une querelle et se sont battus. Le juge Marmouget les a condamnés tous les deux à $10 d'amende ou à 30 jours de prison. L'affaire a eu lieu au coin des rues Douane et Franklin.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

L'affaire de la Lone Star Oil Company.

L'annonce de l'achat du grand tuyau de conduite de 12 pouces avec plusieurs accessoires latéraux, ainsi que de deux stations de pompe, propriété de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans, par la Lone Star Oil Company, a été suivie promptement d'un appel devant le juge Sommerville, par la ville de la Nouvelle-Orléans, qui demande que la vente ne soit pas confirmée.

Hier matin, le Maire Capdevielle a demandé à l'avocat de ville de soumettre cette requête à la Cour.

Pour de graves raisons, le maire déclare que cette propriété doit revenir à la ville.

Cette affaire a déjà été l'objet de plusieurs procès. Elle a été l'objet d'une décision par le juge Théard et de la cour civile; elle a été portée devant la cour suprême.

Devant la cour du juge Théard, la ville déclarait que la propriété avait été achetée avec l'argent de sociétés de bienfaisance et avec celui de la ville elle-même. A ce titre la propriété devait revenir à la ville.

La compagnie voulait d'abord payer ses dettes et elle abandonnerait ensuite le reste. Une grande partie de cette dette provient de salaires qui sont dûs aux employés de la compagnie.

Mais à cette question purement économique s'en joint une autre plus grave, celle de la sécurité publique. Il est très dangereux de faire traverser la ville par des tuyaux de ce genre.

Pour le tuyau de conduite en question, les ingénieurs estiment qu'il faut une force de résistance de 1500 livres par pouce. Ce sont les conditions que l'on a exigées en pareil cas à Chicago, en Pennsylvanie et ailleurs. Il faut donc une forte caution pour répondre des malheurs que pourrait occasionner une rupture ou une explosion.

On dit que le maire n'apposera pas sa signature à l'acte qui accorde la franchise à la compagnie.

C'est là une grave question qu'auront probablement à résoudre les ingénieurs.

Condamnée pour la troisième fois.

Mme M. Smith, qui tient une laiterie au coin des rues Washington et Miro, a été condamnée à $25 d'amende ou à trente jours de prison pour avoir vendu du lait falsifié.

C'est la troisième fois qu'elle comparait en cour et est condamnée pour ce genre de délit.

Poursuivi à tort

Le maître de poste, David Baldwin, était poursuivi pour n'avoir pas établi un drainage convenable dans sa maison. Le fait est vrai, mais le travail ayant été fait avant que ne fut promulguée l'ordonnance en vertu de laquelle on le poursuivait, il a été acquitté.

Grand incendie.

Le département d'incendie a eu fort à faire hier, dans un incendie qui a éclaté rue Ste Marie.

Les flammes se sont propagées avec une extrême rapidité et six bâtisses dans le centre de l'îlet ont été beaucoup endommagées. Les pertes sont de $1,000, et la cause de l'incendie est inconnue.

Les bâtisses 908 et 910 occupées par J. Manahan et Wm Berrill ont subi $75 de perte.

Le cottage appartenant à M. Levy et occupée par Mme Vve Taylor, a été endommagée: la perte est de $50.

Un hangar situé en arrière du No 918, rue Ste Marie, a subi une perte de $60.

La cuisine du No 1917 a été attaquée par les flammes. Pertes $200.

Enfin, la bâtisse à deux étages, propriété de M. Murray, a subi une perte de $500.

40 HEURES SEULEMENT

pour New York via le Grand Washington et Sud Ouest Limité composé d'élégants chars dortoirs Pullman, chars d'observation, de buffet et de club. Le plus beau train du Sud. Pour lits dans chars dortoirs sur toute la ligne, s'adresser au No 704 rue Commune, à côté de l'entrée pour dames à l'Hôtel St Charles.

3 sept—1f

Presqu'asphyxiés.

Hier à 1 heure de l'après-midi, deux blancs, dont l'un nommé Mike O'Brien, ont été presqu'asphyxiés par les émanations de gaz pendant qu'ils posaient des tuyaux au coin des rues Royale et Port. Les deux hommes avaient perdu connaissance quand heureusement est survenu le Dr Seeman qui les a soignés et fait conduire à l'hôpital. On craint pour leur vie.

Le réservoir de Pétrole Guffey.

L'énorme réservoir de 37,000 gallons d'huile de la compagnie de Pétrole Guffey a été achevé hier. Il peut maintenant recevoir l'huile. C'est la première des grandes entreprises de ce genre que l'on a en vue. Selon M. McDowell, gérant de la compagnie, le réservoir en question peut fournir de l'huile à qui lui en demandera, et cela sans retard.

Départ du général boer Pearson.

Le général boer Samuel Pearson, qui est à la Nouvelle-Orléans depuis plusieurs mois, va partir pour l'Europe. Il a reçu des ordres qui l'appellent immédiatement de l'autre côté de l'Atlantique.

On lui a demandé ce qu'il allait faire en Europe; il a répondu que les affaires qui l'appelaient de l'autre côté de l'Atlantique étaient trop importantes pour qu'il lui fut permis d'en parler.

Il part de la Nouvelle-Orléans à regret. Il remercie la population de ses attentions à son égard, et il affirme que les Boers ne se rendront qu'à la dernière extrémité.

Une brute.

Le nègre Jacob Warren est une brute, qui a battu et blessé Lizzie Wilson, domestique dans la même maison que lui, coin Félicité et Remparts. Le crime de la pauvre femme était de ne lui avoir pas donné un objet quelconque qu'il lui demandait.

Les officiers de police ont arrêté les deux individus, puis ils ont envoyé Lizzie à l'hôpital; elle a un blessure à la tête.

Warren a été condamné à $25 oue à 30 jours de prison.

INCENDIES.

A trois heures et demie, hier après midi, un feu a éclaté au troisième étage d'une bâtisse rue du Canal, 1411, appartenant à S. Rosenthal et occupée par Mme D. Durand. Les flammes, qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts, ont été éteintes à l'arrivée des pompiers.

—Un feu causé par une défectuosité de cheminée a été découvert hier après-midi dans la demeure de John Gibson, rue Huitième 2113. Les flammes ont été promptement éteintes.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Sulia Brierie et Mme Marie Mauricar à Wm H. Riley, un terrain borné par les rues Olivier, Verret, Opelousas et Evelina, $400.

Mme E. Peterson à Joseph A. Beckett, un terrain borné par les rues Madison, Market, Johnson et Monroe.

Emile L. Rosenbaum à Jacob Spiro, un terrain borné par les rues Dryades, Baronne, Félicité et St-André $4,500.

Les héritiers de Delia M. Joyce à Aug. N. Voss, un terrain borné par les rues Franklin, Liberté, Clio et Erato, $2,550.

Les mêmes à la Eureka Homestead Association, un terrain borné pyr les rues Baronne, Euterpe, Palmyre et Carondelet, $4,000.

Les mêmes à Chas. A. Kaufman, deux terrains bornés par les rues Baronne, Euterpe, Polymnie et Dryades, $12,460.

Les mêmes à Valentine A. Winter, un terrain borné par les rues Franklin, Euterpe, Liberté et Terpsichore, $1,700.

Rachel D. Moment à la German American Homestead Asso'n, un terrain borné par les rues Franklin, Toledano, Liberté et Harmony, $270.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $300.

HOTEL DE VILLE.

COMITE DE L'ORDRE PUBLIC.

Les membres de ce comité, MM. Ewing, McMahon et Briede, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Lautenschlaeger.

L'ordonnance accordant le privilège à Jno. Smythe d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues St Charles et Polymnie a été de nouveau discutée.

L'ingénieur de la ville a fait un rapport déclarant que Smythe avait sur sa pétition le nombre de signatures nécessaires.

M. Lemley, représentant les contribuables a renouvelé ses protestations, mais sur motion de M. Briede un rapport favorable a été fait sur l'ordonnance.

M. Ewing, qui avait voté contre, a annoncé son intention de présenter au conseil un rapport de minorité.

L'ordonnance de M. Stanley pour l'emploi d'un gardien de nuit à la morgue et d'un sténographe pour le bureau du coroner a été favorablement accueillie puis référée au comité du budget.

L'ordonnance permettant à Mme Williamson d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Joseph et Colisée a été référée à l'avocat de la ville.

La réunion du comité des ponts et chaussées n'a pas eu lieu, faute de quorum.

A LA MAIRIE.

Le maire Capdevielle avait convoqué les arrimeurs et les débardeurs à la mairie hier après-midi pour les mettre en présence des agents des diverses compagnies de steamers, dans le but d'arriver à une entente sur la demande d'une augmentation de salaire de la part des débardeurs.

A l'heure indiquée, nombre de représentants des deux associations étaient présents, lorsque MM. E. S. Stoddardt, W. J. Hammond, E. Nathan, W. P. Ross et Chas F. Ortwein, tous des agents de compagnies de vapeurs, sont entrés. Ces messieurs, contrariés de se trouver en présence des arrimeurs, n'ont pas voulu assister à la conférence et se sont retirés aussitôt.

Le maire a été très surpris, indigné même de la conduite des agents, et il s'est vu forcé de renvoyer la conférence à mardi prochain à trois heures et demie de l'après-midi.

La conduite des agents de navires est condamnable, et il est douteux que le maire daigne jamais leur accorder la moindre considération.

Tentative de suicide.

A onze heures et demie hier matin Tony Moreno, un jeune homme de 28 ans, domicilié rue Sud Remparts, 1612, a attenté à ses jours en se tirant une balle de revolver dans la tête. L'ambulance a été mandée aussitôt et le blessé a été transporté à l'hôpital dans un état critique. Le manque d'emploi et une santé débile sont les causes attribuées à cet acte de désespoir.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Robert H. Reid à Mlle Jennie Fonda Almindinger; Bernard Spierer à Mlle Mary C. Keller; John Trisard à Mlle Mary Tombrello; Giacomo Calogero à Veuve Vincenza Manglapone; Frédérick James à Mlle Leatha Edwards; Edward E. Rouger à Mlle Loretta A. Ripole; Benjamin F. Hess à Mlle Sarah Barnes Kird.

NAISSANCES — Mmes Ernest J. Mamolan, un garçon; Joseph R. Bres, un garçon; Hugh Percival Rear, une fille.

DECES—Mme Rosalie B. Hunter, 77 ans, 5347 Camp; Mlle Francis Ader, 18 ans, 1725 Annette; Lynette R. Husel, 7 mois, 821 Austerlitz; Charles Malloy, 60 ans, Soldiers' Home; Johnson Jones, 75 ans, 2202 St-André; Celina Nelson, 55 ans, 1431 Touro; Mme Dominick Surzette, 72 ans, 120 Lavergne; Lee J. Carroll, 45 ans, 281 Première; Jules Journey, 42 ans, 2006 Royale; Calvin C. Carey, 13 mois, 2014 Troisième; Adèle Robinson, 49 ans, Hôpital de Charité; Daisy Bankston, 18 ans, Hôpital de Charité.

PRIERE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, mardi le 10 septembre 1901, à 6 heures du matin, à l'église des Pères Jésuites, rue Baronne, près Commune, pour le repos de l'âme de feu HYPOLITE BERNARD GUIELE, Jr. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de la famille Chariot, sont respectueusement invités à y assister.

7 sept—7 8

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

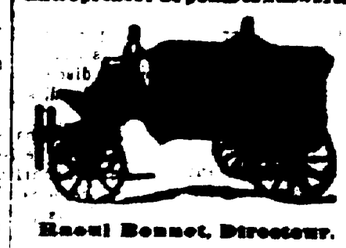

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1042.

Telephone No 608.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1109 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 909.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

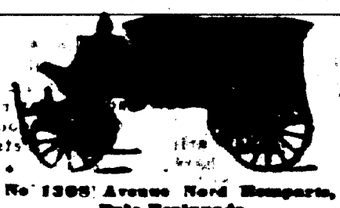

No 1309 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept 1901—1m

STEAMER "NEW CAMELIA"
Recommencera ses voyages réguliers à MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET OLD LANDING, Samedi, 7 Septembre 1901.
Voyez le tableau "Schedule"
W. G. COYLE & CIE, Agents.
323 rue Carondelet, coin Union.
6 sept—2f.

PETITES ANNONCES.

UNE BONNE CUISINIERE, propre, demande à louer de 6 a. m. à 2 p. m., 1311 Esplanade.
6 sept—2f

ON DEMANDE—Des messieurs comme collecteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien désignés et être bien recommandés. Seule les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage, rue Baronne.
5 sept—

$300,000 A PRETER par GOMEZ et BELTRAN, agents de propriétés funéraires, No 126 rue Carondelet.
16 déc—1a mois

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères.
18 janv—1f

---

derrière elle, elle hésita un instant, ne sachant trop de quel côté se tourner, tandis que le père Bretaud, sa pipe entre les dents, se disait:

—Elle a quelque chose de pas naturel, ce matin, mademoiselle Marie-Madeleine! Et cette lettre qu'elle oubliait!.... Et puis, est-ce que je n'ai pas entendu parler dans sa chambre, tout à l'heure? ....Il me semblait!....Sans parler du coup de cloche de cette nuit!....

Il s'interrompit pour se dire:

—Suis-je stupide tout de même? Est-ce qu'elle ne pouvait pas chantonner quelque chose ou se parler à elle-même?.... Est-ce que ça m'arrive pas à moi comme aux autres?... Et le coup de sonnette?....Des rôdeurs qui s'amusaient!....Si vrai que je ne me suis pas dérangé!...D'ailleurs, suis-je sûr de l'avoir entendu?....Je dormais si bien!..

Il se remit à ses plantations.

La jeune fille s'orientait.

Elle remonta lentement le boulevard d'Inkermann sous les grands arbres qui le bordent et se dirigea vers l'avenue du Roule

Il y avait peu de monde dehors à cette heure matinale dans ce quartier de rentiers et d'oisifs

La jeune fille, malgré ses préoccupations, entendit distinctement derrière elle les pas d'un homme qui la suivait et semblait vouloir la rejoindre.

Elle n'était encore qu'à quelques pas de la villa Pleyber.

Elle se retourna au moment où cet homme la touchait presque.

C'était Marcel Broudin.

Il ne put réprimer un mouvement de surprise mêlée d'admiration et dit très discrètement:

—Mademoiselle, voulez-vous me permettre une question?

—Mais, monsieur.....fit-elle embarrassée.

—Je crois vous avoir vu sortir tout à l'heure de la villa Pleyber ....Me serais-je trompé?

—Non, monsieur.

—Vous y demeurez, sans doute?

J'y étais du moins il n'y a qu'un instant.

—Pardon....Je demeure moi-même à quelques pas de là.

—Eh bien?....

—La nuit dernière, aux environs d'une heure du matin, n'avez-vous pas entendu un coup de sonnette....un peu violent?

—En effet....

—Il vous aura inquiétée peut-être?....

Il ajouta:

—Je m'en excuse, mademoiselle, c'est moi qui l'ai tiré.

—Ah!

Elle était devenue subitement cramoisie.

Il continua, sans paraître remarquer cette rougeur.

—Je viens vous le dire... Je demeure dans le voisinage, rue Borghèse, et je rentre quelquefois fort tard. C'est ce qui m'est arrivé cette nuit. Un travail pressant m'avait retenu à Paris, rue Louis-le-Grand, où j'ai un tout petit appartement.... Or, en passant devant l'hôtel Pleyber, j'ai cru entendre des gémissements, un cri d'effroi..Les maraudeurs ne manquent pas dans le quartier, surtout à certaines heures... J'ai dû supposer qu'on dévalisait la maison et j'ai sonné pour prévenir le concierge qui, du reste, ne s'est pas dérangé.

La jeune fille l'écoutait sans oser le regarder.

Ce qu'il disait ne pouvait être que la vérité.

C'était donc le coup de sonnette de cet inconnu qui l'avait délivrée en effrayant son agresseur.

C'était ce bruit qui lui avait permis de se dégager et, dans un mouvement rapide comme l'éclair, d'ouvrir la fenêtre et de trouver ainsi une issue pour échapper aux poursuites du vicomte et aussi pour appeler au secours.

Sans aucun doute, ce jeune homme ne la trompait pas, car autrement comment eût-il pu savoir ce qui s'était passé?

Mais aussi il avait dû être témoin de la fin de cette scène nocturne.

Il l'avait vue sur le balcon à demi-nue et elle pouvait se demander quelle opinion il avait d'elle, et pourquoi cette querelle qui ressemblait à une discussion d'amoureux au milieu de la nuit?

Les idées d'un inconnu n'auraient pas dû l'émouvoir.

Cependant elle voulut réagir et se disculper.

Elle eut un moment de courage et leva les yeux sur ce passant qui l'avait sauvée sans le savoir.

Leurs regards se rencontrèrent.

Elle rougit de nouveau devant ce grand jeune homme à la physionomie ouverte et franche, vêtu de noir, qui portait une serviette de maroquin bourrée de papiers sous son bras, et qui l'examinait comme un juge d'instruction aurait pu le faire et d'une façon si persistante que ses traits devaient s'imprimer dans son cerveau comme sur une plaque photographique. Et doucement elle lui dit:

—Vous devez bien mal me juger, monsieur?

—Pourqui donc?

—Après ce que vous avez vu!..

—Je n'étais pas seul. Il y avait deux agents de police auprès de moi. Nous étions prêts à vous porter secours si....vous en aviez eu besoin.

Il regarda sa montre.

—Bientôt neuf heures, dit-il. Je devrais être déjà au cabinet de celui que j'appellerai mon patron, un avocat dont je voudrais avoir la célébrité et le talent.

Il demanda tout naturellement à sa compagne de hasard:

—Vous allez?....

—Du côté de la Madeleine.

—Dans quelle rue?....

Elle répliqua sans y songer:

—Je ne sais pas.

—Comment, vous ne savez pas?

—Je connais mal Paris où je ne suis venue que rarement, jamais seule, et je quitte la maison où vous m'avez aperçue pour n'y plus rentrer.

—Ah!

Il y eut un silence.

Marcel Broudin était pressé en effet.

Il aurait voulu laisser en chemin cette jeune fille qu'il n'avait vue qu'un instant, dont il ignorait le nom et qu'il ne reverrait sans doute jamais; et cependant un attrait mystérieux le retenait auprès d'elle.

Il reprit en marchant lentement à ses côtés:

—Ainsi, vous ne savez pas précisément où vous allez?

—C'est la vérité.... En tout cas, je peux vous dire que si je ne sais pas le chemin qu'il faut prendre, en revanche je sais très bien ce que je vais chercher.... Depuis une dizaine d'années je demeure chez madame la comtesse de Pleyber....

—Donc, vous étiez bien jeune quand vous y êtes entrée!....

—C'est vrai. J'étais enfant...

—Elle est votre parente?

—Non, ma bienfaitrice. C'est elle qui m'a fait élever, qui m'a fait instruire.... par bonté....

—Et vous dites que vous la quittez?....

—Parce qu'il le faut....

—Vous avez donc une raison?

Il s'interrompit:

—Vous devez me trouver terriblement indiscret, dit-il vivement, mais je vous prie de m'excuser. Je suis un peu avocat, un débutant bien entendu, sans expérience et sans la moindre notoriété, et je me permets de vous interroger là, dans la rue, comme si vous étiez une cliente, en tête à tête avec moi dans ce que nous appelons le silence du cabinet.

—Eh bien! fit-elle, en deux mots je vous répondrai. Vous m'avez rendu un grand service..

—Avec mon coup de cloche?

—Oui. Je vous ai dit que madame la comtesse de Pleyber m'a recueillie, élevée, protégée, par...

Elle hésita une seconde et acheva, non sans un léger effort:

—Par charité, c'est le mot juste. Et cependant je la quitte en effet, bien à regret, car je l'aime et je lui garde une profonde gratitude de ce qu'elle a fait pour moi.... Néanmoins je quitte sa maison, en son absence, pour échapper à des obsessions.... dangereuses..Cette nuit, j'étais seule dans cet hôtel, et quand elle y rentrera elle ne m'y trouvera plus.

Elle déclara avec une touchante simplicité:

—Je suis pauvre.... je vais chercher une place et je ne sais à qui m'adresser. Voilà toute la vérité.

—Vous ne connaissez personne?

—Si, des amies de madame de Pleyber. Mais que leur dirais-je? Et comment expliquer ma fuite?

—Venez avec moi, dit-il.... Vous arriverez plus vite à la Madeleine.... En route vous réfléchirez.... Mais que de difficultés vous aurez à surmonter... Malheureusement je ne peux pas vous les éviter....Je ne connais personne à qui vous puissiez vous adresser!.... Tenez, voici un magnique carrosse à trois chevaux qui va nous emporter..

Un omnibus passait à peu près vide.

Marcel Broudin fit un signe au cocher.

Ils y montèrent ensemble.

A quelques pas en arrière, un homme les observait depuis quelques instants sans qu'ils s'en doutassent et, en les voyant causer familièrement l'un auprès de l'autre, en amis, il se disait:

—Elle avait ses préférences et déjà elle s'est fait une liaison.

Il ajouta avec un venimeux sourire,

—Ah! ma belle, tu te railles de moi! Rira bien qui rira le dernier.

C'était le vicomte Gaston de Rieux.

Il héla le cocher d'un fiacre jaune attelé d'un petit cheval rouge, et lui dit d'une voix brève, habituée au commandement:

—Cent sous l'heure, et ne lâche pas l'omnibus qui file devant nous.... Que personne ne s'en doute.

Le cocher était jovial et se mit à rire.

A continuer.